

Professeurs du collège F-R de Chateaubriand  
12, avenue des acacias  
35270 COMBOURG

Combourg, le 06/11/2020

Monsieur Emmanuel Ethis, Recteur de l'Académie de Rennes  
Monsieur Christophe Wilhelm, DASEN d'Ille-et-Vilaine  
s/c Mme Penvern, Proviseure de la cité scolaire de Combourg

Objet : les conditions sanitaires au collège Chateaubriand,

Madame, Messieurs,

Les personnels enseignants et AESH se sont réunis jeudi 5 novembre 2020, avec l'accord de la Direction du collège, pour faire le bilan des conditions sanitaires de la rentrée et proposer des alternatives.

Nous avons d'abord rappelé les modalités du protocole « renforcé » appliqué depuis le lundi 2 novembre :

- récréations décalées pour une limitation de la circulation des élèves ,
- attribution de salles à la majorité des classes sauf pour les enseignements spécifiques.

Nous avons ensuite listé les inconvénients qui en résultent :

- diminution du temps de récréation pour les élèves,
- distanciation physique non respectée dans les salles,
- défaut de surveillance des élèves engendré par la circulation des enseignants,
- récréation supprimée pour certains enseignants,
- modification des emplois du temps qui entraîne une diminution de la durée de certains cours,
- difficultés à appliquer le protocole sanitaire lorsque deux classes se succèdent dans la même salle (désinfection et aération impossibles à réaliser),
- poursuite du brassage des élèves de 3ème et quelques autres classes,
- proximité physique des élèves lors des repas (les élèves ne sont pas installés en quinconce et mangent côte à côte).

Nous rejoignons l'analyse faite par le SNES selon laquelle il existe une solution : passer à un fonctionnement en demi-groupes, ce qui permettra de diminuer le nombre d'élèves dans une salle de classe, mais aussi dans les couloirs, dans la cour de récréation, dans le self etc. C'est un des moyens les plus efficaces pour lutter contre la diffusion du virus à l'intérieur des établissements scolaires alors que le protocole mis en place présente plus d'inconvénients que d'avantages et n'assure pas la sécurité sanitaire des personnels, des élèves et des familles. Il nous apparaît également impératif de préparer en amont les modalités du travail à distance en listant les élèves sans accès internet et/ou décrocheurs prioritaires pour venir au collège toutes les semaines.

En cas de refus, nous envisageons le recours à notre droit de grève. Notre pays est aujourd'hui en état d'urgence sanitaire. La situation est grave. Des réponses à la hauteur des enjeux doivent être apportées par l'institution.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations respectueuses,

Professeurs de la cité scolaire.